

REGARDS

RETOUR SUR L'ANNÉE 2012 et coup de projecteur sur les projets de 2013

Le 9 janvier, Christian Braux, Maire de Saint-Cyr-en-Val, a présenté ses vœux, l'occasion de faire le tour de l'actualité et des projets pour 2013.

Extraits du discours des vœux du Maire.

« Mesdames, Messieurs,

Pour commencer, je tiens à vous souhaiter à tous une excellente année 2013, la santé, le bonheur, la réussite dans vos projets...

La Cérémonie des vœux, c'est le moment de remercier ceux qui œuvrent tous les jours. Tout d'abord l'ensemble du personnel des services municipaux, techniques, administratifs, entretien, petite enfance, jeunesse, pour leur travail efficace au service de la commune et du bien être de tous.

Je souhaite également saluer le travail exemplaire du CCAS, de la bibliothèque municipale avec son comité de bénévoles, le Centre de Première Intervention et l'amicale des sapeurs-pompiers pour leur forte implication au service de la collectivité, des enseignantes et enseignants pour leur très grande implication au service de nos enfants, citoyens de demain.

Dans un autre registre, je remercie les présidents des associations, les membres des bureaux et les bénévoles. Vous contribuez à la vie et l'animation du village ! Je sais combien il est difficile de maintenir la dynamique d'une association mais vous y parvenez à merveille.

En 2012, notre action municipale a été guidée par le respect de notre engagement de ne pas augmenter les impôts.

Notre objectif principal est d'assurer un développement harmonieux et maîtrisé de notre commune au profit de tous, en conservant l'authen-

ticité de notre village. Mais développement nécessaire, indispensable au maintien de nos classes, des services, de l'offre médicale, de la prospérité de nos commerces et des artisans.

L'année 2012 aura été marquée par l'avancée de nombreux projets :

- La construction de la nouvelle salle d'activités sportives qui pourra être également utilisée pour des représentations culturelles.
- Les premiers habitants des logements locatifs au sein du programme intergénérationnel de Morchêne ont pris possession de leur logement début novembre, puis ce fut les logements à l'acquisition fin décembre. La résidence service sera opérationnelle en avril.
- Pour la résidence villa botania à la Racinerie les premiers logements ont également été livrés fin décembre.
- La finalisation de l'acquisition de la propriété de la Jonchère, pour la maîtrise de de notre développement.
- D'autres actions sont à citer avec l'Agglo comme de le démantèlement de la station d'épuration par l'Agglo et l'aménagement de surface de ce secteur, l'amélioration du réseau de bus suite à l'ouverture de la ligne 2 du tram.
- 2012, c'est aussi la mise en place d'un self à l'école, la consolidation de notre marché avec une offre renforcée, l'évolution du site primagaz avec le démontage de la sphère.

Je souhaite maintenant vous présenter les projets et les priorités de la municipalité en 2013. Notre action municipale reposera sur

- apporter des services de qualité aux familles, grâce au soutien de la CAF, avec la crèche parentale à St-Cyr et le centre de loisirs, périscolaire.
- poursuivre notre soutien envers les seniors avec en plus cette année l'organisation

d'un salon dédié aux aînés et à leurs familles.

- soutenir la vie associative très active de notre commune dans les domaines de la culture, du sport, des loisirs.
- Mener la réflexion sur l'offre médicale afin d'anticiper les évolutions tant en terme d'offre que de besoins et vise à compléter l'offre actuelle.
- Poursuivre une urbanisation maîtrisée : c'est la suite du projet de la croix des vallées pour une concrétisation dans les 2 années à venir mais aussi le secteur devant notre gare pour embellir ce quartier, valoriser l'existence de ces transports en commun. La gare de Saint-Cyr a un rôle primordial à jouer au niveau sud de l'agglomération.
- Maintenir la dynamique développement économique avec la suite du projet d'extension de la Saussaye. Mais c'est aussi le lancement de l'étude sur la ferme du bouchet sur le domaine agriculture périurbaine et la création possible d'une couveuse pour jeunes agriculteurs.
- Continuer l'entretien de nos voiries et enfouissement de réseau
- Mais c'est aussi d'autres projets dans des domaines variés comme la piscine cantonale, le congrès départemental des pompiers...

Pour cette année nouvelle et les années qui suivront je souhaite, en tant que Maire, que Saint-Cyr-en-Val continue à conserver le cadre qui fait sa valeur, son charme, son identité et poursuive son développement équilibré et maîtrisé. Puisse cette nouvelle année conforter les liens qui nous unissent et font de saint cyr, une commune fraternelle, dynamique, tournée vers l'avenir dans le respect de sa tradition.»



Christian Braux
Maire



SAINT-CYR-EN-VAL, capitale départementale 2013 des sapeurs-pompiers

Le 22 juin 2013, les sapeurs-pompiers de Saint-Cyr-en-Val organiseront le Congrès départemental des sapeurs-pompiers du Loiret. Cet évènement annuel aura lieu au château de la Jonchère et rassemblera plus de 300 soldats du feu. « Nous sommes une petite structure et, pour un petit Centre de Première Intervention (CPI) comme celui de Saint-Cyr-en-Val, organiser ce Congrès est rare. Mais nous voulons montrer que nous pouvons faire de belles choses pour le département et notre village. C'est aussi une manière de remercier l'ensemble de la population pour son soutien et de communiquer notre envie de bien-faire » explique Thierry Bounissou, chef du CPI Saint-Cyrien.

Pour relever ce défi, la douzaine de pompiers de la commune pourra compter sur le soutien de la municipalité. « Il y a une vraie synergie entre les pompiers et la Mairie. Pour cet évènement, la rue Champault sera entièrement piétonne et sera animée par des démonstrations, des animations ludiques, etc. Car nous voulons créer un véritable village de pompiers sur la commune » prévoit Renaud Verdun, président de l'association l'amicale des sapeurs-pompiers. À l'occasion du Congrès, Saint-Cyr-en-Val accueillera des sapeurs-pompiers et la fanfare de sa jumelle, la ville allemande de Bliesen.

Les Saint-Cyriens sont donc appelés à communier avec leurs soldats du feu à l'occasion du Congrès départemental des pompiers qui aura lieu le 22 juin prochain à Saint-Cyr-en-Val. Une reconnaissance du département pour la disponibilité et l'engouement des pompiers de la commune, qui sont motivés par le soutien des Saint-Cyriens, qui ont toujours fait preuve de grand cœur et de générosité à leur égard.

Le centre de première intervention (CPI) de Saint-Cyr-en-Val recherche de nouveaux pompiers volontaires : toute personne

intéressée est priée de contacter le centre au 09.65.11.14.63.



LE MARCHÉ dominical

Tous les dimanches matin, le marché de Saint-Cyr-en-Val se tient sous la Halle. Une dizaine de commerçants répond au rendez-vous des clients qui attendent avec impatience les produits frais de leurs producteurs locaux. L'offre régulière en produits de bouche est complétée 1 fois par mois par des commerces spécifiques (escargots, café...).

Et, après plus de 15 ans d'existence, le marché dominical Saint-Cyrien ne connaît pas la crise. « Il y a une vraie entente entre les différents commerçants, ce qui apporte une ambiance conviviale sur le marché. La halle est également un facteur d'attraction car, même en cas d'intempérie, il est possible de faire son marché au sec. Puis, le cadre est sympathique et il y a de nombreuses places de stationnements » avance l' élu Gérard Michaud pour expliquer le succès du marché du village, avant de conclure, « et le marché ne porte pas préjudice aux commerçants sédentaires du bourg qui profitent même de l'attractivité du marché pour bien travailler le dimanche matin ».

LA ZONE DE LA SAUSSAYE devrait s'agrandir !

Une extension du parc d'activités de la Saussaye est en cours d'étude. Ce projet est passé à l'ordre du jour du conseil de l'Agglo, et prévoit un agrandissement de 70 Ha à l'est de la zone actuelle, aux abords de la rue de Marcilly. De plus amples renseignements vous seront fournis dans les prochains Regards.



MISE EN ŒUVRE DE LA TAXE LOCALE sur la Publicité Extérieure (TLPE)

La loi de « modernisation de l'économie » du 4 août 2008 a substitué à la taxe sur les affiches et à la taxe sur les emplacements une nouvelle taxe, dénommée Taxe Locale sur la Publicité Extérieure et applicable aux dispositifs publicitaires, enseignes et pré enseignes.

La Ville de Saint-Cyr-en-Val souhaite profiter de cette nouvelle réglementation pour s'engager dans une démarche qui vise l'établissement d'un règlement de publicité et ainsi contribuer au maintien de notre cadre de vie en régulant la pollution visuelle qui a tendance à encombrer l'espace public. Dans le cadre de cette première étape incontournable, elle a décidé d'exonérer de taxe toute entreprise dont la somme des superficies des enseignes est inférieure à 7 m² et de se focaliser sur l'impact visuel des supports de publicité les plus importants.

Payable à la commune, la TLPE est calculée par application d'un tarif annuel au m² à la somme des superficies des supports apposés sur un même établissement. Ce tarif est modulable en fonction de la superficie taxée et du type de support.

Afin de mettre en place la TLPE, une société a été mandatée par la ville pour assurer le recensement de tous les supports publicitaires taxables existants sur la commune. Les résultats seront ensuite communiqués par courrier aux entreprises et annonceurs pour adaptation éventuelle.

LA MUNICIPALITÉ souhaite améliorer l'offre médicale



Avec trois médecins, l'offre médicale n'est pas excessive sur Saint-Cyr-en-Val. « Nous avons un projet qui est de la compléter dans les années à venir » annonce le maire Saint-Cyrien. D'autant qu'un des médecins de la commune partira à la retraite à court terme. La municipalité a donc lancé une réflexion entre les élus et les professionnels de la santé afin d'anticiper ce départ et d'améliorer le service sur le village. « Nous atteignons déjà un point d'alerte car il est difficile d'obtenir un rendez-vous rapide sur la commune. L'objectif est donc de compléter l'offre sans mettre celle en présence dans la difficulté » continue le Maire. Car, en plus de ce temps d'attente assez long, la commune est entourée de désertification médicale notamment à La Source. Sans être inquiétant, cela pose un problème que la commune souhaite devancer. « Puis, il faut placer cela par rapport au projet médical de La Source qui

pourrait entraîner des conséquences pour le village » ajoute Monsieur Braux.

Et, avec l'arrivée de la résidence-service, il faudra certainement une présence médicale plus importante. « Nous essayons

donc de définir les besoins de notre commune dans les années à venir. Nous travaillons en étroite relation avec les professionnels de la santé sur ce qu'il est possible de faire » déclare Christian Braux.

Ainsi, la municipalité a déjà ciblé une maison, située à côté de la halle, qui pourrait être un lieu central de santé, une sorte de parc médical, où seraient regroupés plusieurs professionnels de la santé. A cet effet, la Mairie est en relation avec les bailleurs sociaux, l'Agglo et l'établissement public foncier du Loiret. « Nous voulons articuler cela autour d'un projet immobilier sans oublier de discuter avec les professionnels de la santé » rappelle le Maire. « Cela prend forme. Nous avons déjà eu deux réunions très constructives où des propositions très intéressantes ont été faites. D'ailleurs un projet est en train de se dessiner » conclut-il.



SNCF : venez retirer vos billets à la gare de Saint-Cyr !

Savez-vous que vous pouvez retirer vos billets de train à la gare ?

Le public est encouragé à venir nombreux afin que ce service persiste.

L'agent de la SNCF est très sympathique et renseigne très précisément sur toutes les facilités et horaires

Venez retirer vos billets du lundi au vendredi de 6h50 à 11h30 de 12h 30 à 15h20, les samedis de 8h40 à 12h30 de 13h30 à 15h10.

Fermé les dimanches et jours fériés.

ADOPTION DE L'ABATTEMENT SPÉCIAL, en faveur des personnes handicapées ou invalides

Les dispositions de l'article 1411 II.3 bis du Code Général des Impôts permettent au conseil municipal d'instituer un abattement spécial à la base de 10 % de la valeur locative moyenne des habitations en faveur des personnes handicapées ou invalides. Pour bénéficier de cet abattement, le redevable de la taxe d'habitation doit satisfaire à au moins une des conditions suivantes :

1. Etre titulaire de l'allocation supplémentaire d'invalidité mentionnée à l'article L. 815-24 du code de la sécurité sociale ;
2. Etre titulaire de l'allocation aux adultes

handicapés mentionnée aux articles L.821-1 et suivants du code de la sécurité sociale ;

3. Etre atteint d'une infirmité ou d'une invalidité l'empêchant de subvenir par son travail aux nécessités de l'existence ;
4. Etre titulaire de la carte d'invalidité mentionnée à l'article L.241-3 du code de l'action sociale et des familles ;
5. Occuper son habitation principale avec des personnes visées ci-dessus aux articles 1 à 4.

Le redevable de la taxe d'habitation doit, par ailleurs, adresser avant le 1^{er} janvier

de la première année au titre de laquelle il peut bénéficier de l'abattement, une déclaration comportant tous les éléments justifiant de sa situation ou de l'hébergement de personnes mentionnées à l'article 5 ci-dessus.

La commission des finances, réunie le 13 septembre 2012, a donné un avis favorable à cette proposition. Vu l'article 1411 II.3 bis du code général des impôts, le Conseil Municipal à la majorité, décide de faire appliquer l'abattement spécial de 10 % en faveur des personnes handicapées ou invalides, autorise le Maire à notifier cette décision aux services préfectoraux.

STOP !!! Ne jetez plus vos bouchons en plastique !

L'association nationale créée en février 2001, puis décentralisée en mai 2005 en 7 régions "Les Bouchons d'Amour 45" récupère **tous les bouchons en plastique des bouteilles, flacons, pots, produits ménagers, etc.**

Notre dépôt se situe 49 rue des montées 45100 Orléans. Nous n'avons pas de frais de fonctionnement, c'est pourquoi nous recherchons des bénévoles, des gants pour le tri et une camionnette pour le ramassage.

Parrainée par l'humoriste Jean-Marie BIGARD, les Bouchons d'Amour 45 collecte les bouchons en plastique afin de financer l'achat de fauteuils, matériels et accessoires pour handicapés.

Il faut collecter 40 tonnes de matériaux, à raison de 2 gr pour un bouchon d'eau et de 5 gr pour un bouchon de lait, soit plus de 3 200 sacs de 100 litres que notre recycleur belge nous les achète 210 € la tonne, les transforme et ils deviennent des palettes de conditionnement (il faut 18 kg de bouchons par palette).

Sont récupérés : tous les bouchons plastique, boîtiers de pellicule, boîtiers Kinder, couvercles plastique, bouchons de bouteille liège et plastique, piles, boîtiers de CD-DVD.

Ne déposez pas de bouchons devant le hangar en dehors des permanences. Merci .

- La présidente : Catherine DUCHENE-CONTRAIRIE. Tél : 02.38.66.66.11
ou portable de l'association : 06.33.76.36.98.
- Internet : ccduchene@orange.fr
- Site du 45 : <http://bouchonsdamour45.fr>
- Site régional : <http://bouchonsdamourregion2.fr/>
- Site national : www.bouchonsdamour.com

Points de collecte à Saint-Cyr-en-Val :
Ecole maternelle - Ecole primaire - La mairie

VOS GENDARMES communiquent

Chaque passage à l'heure d'hiver offre malheureusement à certains malfaiteurs l'opportunité de commettre des vols dans les résidences et cette année ne fera sans doute pas exception.

L'expérience nous montre qu'un bon nombre de vols sont facilités par des signes ostensibles d'absence qui sont, pour ainsi dire, autant d'invitations au cambriolage. En effet, une fois la nuit tombée, une maison dont l'intérieur n'est pas éclairé, alors que les volets sont ouverts, permet à des rôdeurs d'identifier facilement les lieux inoccupés.

Dès lors, les absences pendant les vacances scolaires et les week-ends, mais aussi les fins de journées, sont autant de périodes de vigilance.

La vigilance entre voisins et le signalement à nos services de tout comportement ou véhicule suspect sont autant de conseils complémentaires à relayer.

Nous vous remercions donc de votre collaboration.

**COMMUNAUTE DE BRIGADES DE
JARGEAU – ST CYR : 02.38.49.82.70
ou URGENCES : 17**

UN NOUVEAU site Internet

Comme de nombreux Saint-Cyriens ont pu le constater, le site Internet est en veille depuis quelque temps. Celui-ci, basé sur une technologie ancienne, ne permettait pas de mise à jour facile et ne correspondait plus aux standards du moment. La municipalité a donc décidé il y a quelques mois de mettre celui-ci en sommeil pour consacrer les forces du service communication sur la refonte du site, l'amélioration de la structure et de la navigation, ainsi que sur la pertinence des informations. Tous ces travaux arrivent à leur terme et vous pouvez découvrir depuis le début de l'année 2013 les nouvelles pages et la nouvelle présentation de notre commune sur la toile. Dans un premier temps limité aux services de la Mairie, nous ouvrirons, progressivement pour les associations, la possibilité de mettre à jour les informations les concernant, puis la soumission d'articles sur des manifestations ou réalisations remarquables, retour sur celles-ci, propositions pour l'agenda. Jetez un œil début janvier sur le site et n'hésitez pas à nous faire part de vos commentaires.



LES LOGEMENTS INTERGÉNÉRATIONNELS sont habités !

Le gros oeuvre de la résidence services est terminé et dorénavant les ouvriers s'attellent à aménager l'intérieur du bâtiment. Si la résidence-service est encore en cours de construction, avec une fin de chantier prévue pour la fin du premier trimestre 2013, les pavillons intergénérationnels commencent à être habités. Ainsi, les locataires se sont installés à partir du 1^{er} novembre tandis que les propriétaires devraient intégrer les lieux dans le courant du premier trimestre 2013.



NOCES de diamants

Il fait bon vieillir à Saint-Cyr-en-Val, pour preuve, cette année a été marquée par deux cérémonies suffisamment rares pour être relevées. C'est Ginette et Guy Nicoulaud qui ont renouvelés leur engagement en présence de leur famille et amis fin juin 2012. Puis c'est mi-novembre que Liliane et Pierre Maillard se sont redit « oui » 60 ans après, presque jour pour jour, eux aussi très entourés par leurs proches. A chaque fois, le Maire C. Braux a retracé le parcours des acteurs principaux avant de recueillir les « oui » des nouveaux jeunes mariés.



APPEL aux Saint-Cyriens

En vue d'une exposition, nous lançons un appel aux Saint-Cyriens pour une exposition réunissant tous les collectionneurs d'objets divers.

Contactez Marijo du Ranquet au 02 38 76 05 97, par mail à sha.stcir@free.fr, ou à la Mairie.

JANVIER

DIMANCHE 13 JANVIER

THÉ DANSANT

organisé par le Temps des Loisirs. Avec Jean-François Carcagno. Ambiance assurée. Tarif public : 10 €. Réservation recommandée

> à la Salle des Fêtes

DIMANCHE 20 JANVIER

GALA DE JANVIER

organisé par Rythmique Gym St-Cyr

> à la Salle des Fêtes à partir de 16h

DIMANCHE 20 JANVIER

RANDONNÉE VTT

organisée par l' US St Cyr VTT. Inscription sur place

> Départ à partir de 8h30 au gymnase

JEUDI 31 JANVIER

VISITE-CONFÉRENCE AU PETIT PALAIS

Organisée par la Luciole. Visite de l'exposition

« Dieu(x), modes d'emploi » suivie d'un atelier sur la peinture.

FÉVRIER

SAMEDI 2

CONCERT DES PROFESSEURS DE LA ST-CYRIENNE

organisé par Saint-Cir-en-Vaulx

> salle des fêtes, à 20h30

DIMANCHE 3

CAUSERIE ET ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

organisé par Saint-Cir-en-Vaulx

> salle des fêtes, à 15h30

DU MARDI 5 AU VENDREDI 22 FÉVRIER

EXPOSITION SUR LA CHARTE AGRICOLE DE L'AGGLOMÉRATION ORLÉANAISE

L'objectif de ce document est de définir les actions pour préserver le foncier et l'activité agricole au sein de l'agglomération. Le Conseil Municipal a autorisé, par délibération du 26 novembre 2012, Monsieur le Maire à signer cette charte. La municipalité souhaite faire partager à ses administrés les enjeux et les actions menées pour une agriculture urbaine durable

> à la Mairie

SAMEDI 9 ET DIMANCHE 10

2^e SALON DES VINS

de St Cyr en Fête. 47 vigneron venant de toute la France seront présents pour vous accueillir.

Nous vous attendons très nombreux. N'hésitez pas à inviter vos amis

> salle polyvalente, de 10h à 18h



MARS

SAMEDI 2

SOIRÉE CHOUCROUTE

organisée par Saint-Cyr en Fête, avec l'orchestre Elsassier Blasmusik, 30 € - Réservation obligatoire au 06 60 69 33 16

> salle des fêtes

POUR PLUS DE DÉTAILS SUR L'AGENDA,
CONSULTER LE SITE INTERNET :
WWW.SAINTCYREVAL.FR



LA COMMUNE A SIGNÉ LA CHARTE DE L'ARBRE

La commune a signé la charte de l'arbre avec l'ARF Centre. Cette charte très complète a pour objectif de :

- Sensibiliser les professionnels intervenant sur l'espace public pour préserver les arbres
- Apporter un éclairage scientifique et technique pour comprendre le rôle de l'arbre dans une commune

- Engager un partenariat avec les acteurs du développement urbain
- Faire preuve de pédagogie auprès du public et des jeunes générations sur la nécessité de préserver les arbres existants et d'en planter pour les générations futures

La totalité du texte est disponible sur le nouveau site de la commune.

CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS (CME)

Créé en 2005, le CME se compose de 15 enfants : un Maire, 2 adjoints et 12 conseillers, pour une durée de 2 ans. Le scrutin se déroule comme lors des élections du Conseil Municipal Adultes. Les enfants ont appris lors de la première séance le rôle d'un élu.

Le 4^e CME est en route, les jeunes conseillers ont déjà pu découvrir la vie d'une Mairie, le fonctionnement des services techniques, le cheminement de l'eau (du forage de la jonchère jusqu'à nos robinets). Le CME participe aux commémorations et manifestations du village et au Conseil Municipal des Adultes. C'est un groupe de jeunes dynamiques et curieux.

Prochaines expéditions : gendarmerie.

Le CME a également créé un journal « Les petits Conseillers de Saint-Cyr-en-Val », dans lequel les jeunes écrivent les résumés de leurs activités.

Les enfants s'investissent vraiment dans la vie de la commune et apporte leur regard d'enfant aux conseillers adultes. De plus, durant leur mandat ils sélectionnent et échafaudent un projet dédié aux jeunes citoyens.

Le dernier projet réalisé était un observatoire à oiseaux en bordure de l'étang où tout le monde peut aller. Le prochain projet, quant à lui, sera bientôt connu...

LA PAUSE MÉRIDienne DE L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE DE 11H30 À 13H30

La restauration est gérée par la municipalité, et, elle est encadrée par une équipe constituée de quatre agents de service et d'un animateur. Le service s'échelonne de 11h30 à 13h et il est rythmé par des sonneries indiquant aux enfants lorsqu'ils peuvent se regrouper pour aller manger.

Les menus sont élaborés par le prestataire de service. Les familles peuvent les voir aux portes de l'école, du restaurant et sur le site internet de la ville.

Le restaurant scolaire de l'école élémentaire a connu une grande métamorphose au cours de l'année 2012.

Depuis janvier de cette même année, il est proposé sur la forme d'un self éducatif.

Dorénavant, les enfants sont chargés de constituer leur plateau repas de façon équilibrée, sous l'œil attentif des agents de restauration et d'un animateur ; mais aussi, de desservir celui-ci, tout en prenant en compte le tri des déchets et le gaspillage.

L'essentiel du temps de la pause méridienne est ainsi en grande partie consacré au repos et à la restauration des enfants. Cet accueil leur permet de déjeuner dans un climat convivial et de profiter d'un moment de détente en partageant leur repas avec, soit leurs amis ou soit leur fratrie.

En parallèle, de 12h30 à 13h15, les animateurs leur proposent dans la cour un temps de jeux libres et des activités artistiques.

